

PENSER LA PREVENTION DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES

La notion de prévention est une notion polysémique et ambiguë.

Une revue historique rapide des différentes définitions de la notion est riche d'enseignements. (Dictionnaire culturel de la langue française d'Alain REY)

- Le sens originel, issu du latin *proeventio*, action de devancer, de prévenir en avertissant, persiste dans sa double composante d'action et d'anticipation dans le temps.
- Le sens second correspond au fait de mettre en accusation, dans la situation de prévenu...
- Le terme recouvre un troisième sens, celui d'opinion antérieure à tout examen, parti pris, préjugé, opinion préconçue, que l'on rencontre dans des sens opposés : pour ou contre, favorable (conférer un bénéfice à quelqu'un) mais surtout défavorable, hostile, malveillant (mise en accusation ou sous surveillance...). Ainsi, nous pouvons avoir des préventions positives ou négatives à l'égard de quelqu'un ou d'un groupe...
- Aujourd'hui, la notion définit la conception des actions susceptibles d'éviter la survenue d'événement ou de situation malencontreuses. Elle désigne l'ensemble des mesures prises contre certains risques, maladies, accidents, catastrophes naturelles, et par extension, les organismes chargés de les appliquer. Ainsi parle-t-on de "prévention routière", de "prévention des accidents du travail", de "prévention médicale",...etc.

Dans cet esprit, l'organisation Mondiale de la Santé propose après la seconde guerre mondiale une classification en trois niveaux des types de prévention, modèle qui prévaut toujours dans le domaine de la santé et dans celui de l'éducation.

- La prévention primaire procède de l'estimation de difficultés futures, actuellement absentes, en fonction de facteurs de risques qui en rendent l'apparition probable. Les actions visent à en écarter la possibilité.
- La prévention secondaire concerne le dépistage, orienté vers le diagnostic, et le traitement des troubles ou difficultés. Son action est de repérage, de diagnostic et de traitement ou de remédiation.
- La prévention tertiaire tente l'évitement des rechutes et de l'aggravation des troubles, la suppression dans la mesure du possible, des effets négatifs liés à la maladie ou à son traitement.

Le modèle médical renvoie à un trouble c'est à dire un dysfonctionnement des fonctions normales, ou à une maladie. On est dans une logique prophylactique et réparatrice.

Pourtant la prévention des difficultés et de l'échec scolaires ne peut être conçue selon le modèle médical de la prévention de la maladie. La notion d' "indicateur de risque" permettant d'anticiper et de prévenir l'échec scolaire en induisant une logique de recherche toujours plus en amont, n'est pas adaptée à la problématique l'école. Pire, elle induit une fausse conception de la difficulté scolaire qui n'est pas assimilable à une maladie. En d'autres termes, la transposition à l'école du modèle médical détection-

diagnostic-traitement n'est pas pertinente et source de graves errements et dysfonctionnements.

En **situation d'apprentissage, la difficulté est normale et potentielle** pour chaque enfant. La difficulté est une **composante inhérente à tout processus véritable d'apprentissage**.

La question est bien entendu d'éviter qu'elle **s'installe et s'inscrive dans un vécu négatif d'échec, de retrait et de marginalisation**. L'éducation serait le processus permettant d'amener l'enfant à être actif dans son rapport au nouveau, à l'inconnu et à tout ce qui l'empêche, l'inquiète ou le bloque.

L'objectif de la prévention est d'éviter l'installation d'éventuelles difficultés scolaires pour tous, en particulier pour les plus vulnérables, et d'étayer au mieux le développement psychique de chacun. Il s'agit de réunir les conditions favorables optimales pour que tous les jeunes élèves réalisent au mieux leur parcours scolaire.

Une prévention précoce du fait qu'elle s'adresse aux enfants dès leur entrée à l'école, en particulier maternelle. Dans le souci d'anticiper les difficultés potentielles liées à la scolarisation et de sortir de l'engrenage négatif de l'échec, il apparaît nécessaire de revenir au départ et aux fondements du parcours scolaire dans la perspective de rechercher un meilleur équilibre et un meilleur départ. **Anticiper** non dans le sens de hâter le processus d'apprentissage mais plutôt dans le sens de l'accueil et de l'accompagnement. **Être avec, dans le mouvement du développement et de la croissance...** Augurer favorablement.

Cette précocité ne signifiant pas que l'avenir est déterminé à 3 ou 6 ans mais bien au contraire...

Pour souligner **l'influence déterminante de la relation et de l'environnement** sur la réalité de l'enfant et **concevoir les conditions optimales de développement et d'éducabilité de chaque enfant...** Les actions sur la prévention ont pour but de proposer des conditions d'optimisation du devenir enfantin, non pas dans un sens absolu, mais en fonction de l'état des savoirs pluridisciplinaires et de l'expérience.

Non une précocité mal comprise dont la principale dérive peut être résumée par l'adage : **apprendre toujours plus, plus vite et plus tôt...**

Mais une prévention centrée sur la question **des processus et de la temporalité** nécessaires à l'apprentissage, comme antidote à **la surstimulation et au forçage éducatifs ambiants**.

Une prévention systémique qui ne porte pas sur un enfant isolé mais sur un enfant resitué dans ses contextes et son histoire. Une prévention qui considère **l'élève en situation et en relation** avec ses différents environnements et systèmes d'appartenance.

Il faut rompre avec le modèle médical qui tend à instaurer une centration élective sur l'enfant, à développer une étiologie parcellisante, rapportée à la personne ou à ses parents, qui exonère l'école de son influence et de son rôle. L'enfant ainsi désigné devient assujéti à la difficulté, au manque ou au trouble qu'il convient de corriger ou de compenser.

Une prévention écologique qui intervient dans le cadre environnemental de l'enfant, cadre scolaire, éducatif, familial, social et culturel. Elle pose la question du degré d'adéquation et d'adaptation de l'environnement, scolaire et familial, aux besoins

de l'élève **et œuvre à en améliorer les conditions**. Elle met en perspective les capacités de l'école à favoriser et accompagner le processus d'adhésion et d'appropriation par l'élève de la situation scolaire, par l'ajustement et l'adaptation de ses fonctionnements.

L'enjeu est bien de réunir les conditions d'une **prévenance positive et favorable de l'école, dans le sens de "mettre par avance dans une disposition d'esprit" et des conditions favorables** chaque enfant accueilli dans sa différence et sa singularité. **Nous avons la conviction que l'école peut étayer au mieux le développement de chaque enfant (moteur-social-affectif-cognitif) et l'investissement des activités scolaires par tous les élèves qu'elle scolarise pendant plusieurs années.**

Cette prévenance, conçue dans le sens d'obligance, c'est à dire "qui prévient les besoins et les désirs de quelqu'un" ... nous permettra, aux détours de notre réflexion, d'éclairer la question de ces fameux "besoins éducatifs particuliers"...

Prévenir signifie donc « inter-venir-avant » ; avant que des difficultés scolaires soient manifestées par quelque élève, avant l'avènement et le repérage discriminatoire d'éventuels signes de celles-ci. **Inter-venir signifie agir dans l'intersubjectivité** entre les enfants, les enseignants et les familles, se situer délibérément au sein du système des interactions entre l'enfant et son environnement.

Dans le domaine de l'éducation, la conception de la prévention est calquée sur le domaine médical dont elle est issue. Ainsi parle-t-on de prévention primaire lorsqu'il s'agit d'éviter l'apparition de difficulté, de prévention secondaire lorsqu'il s'agit d'y remédier et de prévention tertiaire lorsqu'il s'agit de prendre en charge des difficultés ou déficits avérés et d'en diminuer les conséquences.

Il nous semble qu'il y a césure, changement de logique entre le premier niveau de la prévention et les deux suivants, d'un double point de vue conceptuel et pragmatique.

Ainsi, nous proposons de distinguer, sous l'unité première de la notion de prévention, deux modalités de son abord, utiles pour la conception et la définition des recherches :

- Lorsqu'il s'agit de "**prévenir**" de façon anticipée les difficultés scolaires (d'apprentissage ou d'adaptation), la notion revêt un caractère "**généraliste**". **Une prévention généraliste** puisque son objectif est d'éviter la manifestation de difficultés potentielles pour tous les élèves, en particulier pour les plus vulnérables, et qu'elle doit s'intégrer au projet éducatif global de l'école. Elle engage des conceptualisations globales, elle incite à imaginer des actions et dispositifs d'intervention, de formation, de sensibilisation qui concernent le tout public enfantin et ses "tuteurs" adultes.
- Lorsque des besoins particuliers, des difficultés d'ores et déjà connus ou prévisibles sont présents, il convient alors de "**prévoir**" (les adaptations nécessaires, les actions utiles, adéquates, pertinentes) et par conséquent d'ajouter à l'approche généraliste de la prévention son versant spécialisé. S'y adjoint alors une **logique préventive spécialisée** (de remédiation et d'intégration), nécessitant des conceptualisations, des actions et dispositifs spécifiques à mettre en oeuvre.

Il nous semble que la prévention à l'école gagne en richesse conceptuelle et pragmatique à être ainsi éclairée de "l'intérieur", pour ainsi dire, (par ses deux versants de prévention et de prévision) en fonction de ses champs d'application, **général ou spécifique**. Les notions **d'école inclusive** et de **besoin éducatif particulier** recouvrent ces **deux**

approches de la prévention, généraliste et spécialisée, qui s'inscrivent dans une continuité et sont à concevoir de façon complémentaire et articulée.

Les choix stratégiques de la prévention généraliste

Trois axes principaux et complémentaires organisent les actions de la prévention généraliste, ceux-ci pouvant être plus ou moins prédominants selon les particularités du projet :

- **Les personnels** : La mobilisation des différents professionnels de l'école dans une pratique et une réflexion menées collectivement sur les critères de réussites et de difficultés manifestées par l'enfant.
- **Les parents** : L'organisation d'un terrain d'échange et de collaboration entre l'école et les familles.
- **L'élève** : Une approche de type clinique, centrée sur l'enfant, qui aborde la globalité et la complexité de ses fonctionnements et de ses conduites scolaires, appréhendés et resitués dans leur contexte.

Récapitulons les choix théoriques et méthodologiques qui soutiennent cette prévention : elle s'adresse à tous les élèves, elle est intégrée au projet éducatif de l'école, elle sollicite une démarche partenariale entre divers acteurs et elle demande la mise en place de cadres de pratiques spécifiques.

La prévention généraliste s'adresse à la totalité des enfants de l'école, sans discrimination, ni exclusion, ni dépistage systématique, ni constitution de groupes différenciés en raison d'une quelconque conduite déviante ou déficitaire. Dans cette optique, la prévention a non seulement l'objectif d'éviter l'apparition d'éventuelles difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaires, mais aussi celui de révéler certaines manifestations et situations de difficultés qui seraient passées inaperçues dans le cadre des activités collectives de la classe.

La prévention est intégrée au projet éducatif de l'école, elle ne peut relever des seuls enseignants spécialisés, ni concerner uniquement les enseignants des classes, ni exclure les autres acteurs de la prévention : psychologues scolaires, médecins scolaires, personnels médicaux et sociaux, responsables administratifs de l'Education Nationale.

La prévention engage une dimension partenariale : divers personnels travaillent ensemble à l'élaboration d'un projet de prévention, ils animent conjointement les situations, analysent et évaluent les effets et ils réajustent ensuite leurs positions. Ces projets de prévention s'inscrivent dans la durée conjuguant d'une part la permanence du cadre par les situations proposées et la présence régulière des personnels, et d'autre part, les nécessaires aménagements consécutifs aux évolutions des enfants et aux réflexions des personnels.

Nous parlons alors de dispositifs de prévention parce qu'ils sont définis comme des ensembles de moyens matériels et humains, mobilisés et organisés pour des objectifs de prévention, souples et modulables en fonction des hypothèses et des constats rencontrés, et qu'ils sont distincts des dispositifs institutionnels habituels : classes, aides spécialisées ou groupes de besoins.

Ces dispositifs supposent une démarche méthodologique claire : définition d'objectifs, formalisation du cadre à mettre en œuvre, collaborations entre les personnels engagés, et enfin construction de critères fiables d'observation afin de ne pas se limiter à des aspects phénoménologiques, des ressentis affectifs ou des projections d'adultes.

L'évaluation constitue une dimension centrale des dispositifs, à la fois l'évaluation du cadre posé et son fonctionnement, l'évolution des enfants dans celui-ci, ce qu'ils y

expriment et y révèlent de leurs possibilités, des relations aux pairs et aux adultes, de leurs rapports aux objets et aux connaissances. Les modalités de comportement, d'effcience ou d'expression sont moins référées à des normes générales et collectives de développement, ni à des comparaisons entre enfants, mais bien plutôt à l'analyse de l'évolution longitudinale de chaque enfant. Les ajustements individuels s'élaborent à l'intérieur des dispositifs de prévention. Les personnels, autant enseignants que personnels des Réseaux, s'inscrivent dans cette démarche afin d'aider chaque enfant à progresser, à franchir quelque obstacle, tout en respectant les modalités de fonctionnement et le rythme subjectifs de chacun.

Le croisement des regards, des observations et des analyses des différents personnels permet de donner sens et valeur aux conduites et manifestations de chaque enfant, d'envisager alors des interventions adéquates. Il s'agit d'individualiser la présence et l'accompagnement des adultes auprès des enfants en étant facilitateurs du développement de chacun dans l'objectif de favoriser et soutenir une dynamique d'investissement et d'apprentissage.

Cette stratégie d'accompagnement de tous et d'ajustement à chacun, diffère radicalement des pratiques de désignation et de signalement d'un enfant déviant par rapport aux attentes scolaires.

Paul FERNANDEZ
Département *Prévention*